

CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/PV.1124
17 février 2009

FRANÇAIS

COMPTE RENDU DÉFINITIF DE LA MILLE CENT VINGT-QUATRIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

tenue au Palais des Nations, à Genève,
le mardi 17 février 2009, à 10 h 10

Président: M. Chitsaka CHIPAZIWA (Zimbabwe)

Le PRÉSIDENT (parle en anglais): Je déclare ouverte la 1124^e séance plénière de la Conférence du désarmement. J'aimerais souhaiter aujourd'hui une chaleureuse bienvenue à notre invité de marque, M. Espen Barth Eide, Vice-Ministre norvégien de la défense.

Nous connaissons l'importance que son pays attache au désarmement et, plus particulièrement, aux travaux de la Conférence du désarmement. C'est pourquoi j'ai le plaisir et l'honneur de donner la parole à M. Barth Eide ce matin.

M. BARTH EIDE (Norvège) (parle en anglais): Monsieur le Président, c'est vraiment un grand plaisir pour moi de m'adresser à la Conférence du désarmement aujourd'hui dans le cadre de la première séance officielle, sous la présidence du Zimbabwe. Je tiens à vous assurer de l'appui indéfectible de la Norvège dans votre travail.

La période actuelle est cruciale pour le désarmement. Au cours des dernières semaines et des derniers mois écoulés, nous avons constaté une nette tendance à une reprise de la coopération internationale en général, et à la coopération en matière de désarmement en particulier. Permettez-moi de citer quelques exemples.

La volonté affichée du Président Obama de rechercher des solutions multilatérales aux menaces et aux difficultés communes ouvre la voie à des progrès substantiels dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération. Cette évolution a été confirmée par le Vice-Président des États-Unis, Joe Biden, lors de la Conférence sur la sécurité qui a eu lieu à Munich, il y a dix jours, à laquelle j'ai également eu le plaisir d'assister. C'est véritablement un nouvel état d'esprit qui est apparu au sein de l'Administration des États-Unis, et nous pouvons le constater dans beaucoup d'autres domaines.

Il est particulièrement encourageant d'entendre s'exprimer cette nouvelle volonté d'engager des négociations multilatérales sur la question de la production de matières fissiles et sur un traité en ce sens, y compris sur la vérification; l'intention déclarée d'œuvrer en faveur de la ratification du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE); et la volonté de négocier avec la Russie sur de nouvelles réductions des armements stratégiques. En outre, il faut saluer la volonté d'étudier la possibilité de lever l'état d'alerte sur les armes nucléaires restantes, de mettre un terme à la mise au point de nouvelles armes de ce type, et de rechercher des accords sur les armes antisatellites. De même, le Président Medvedev a annoncé la suspension du déploiement de missiles Iskander à Kaliningrad, qui avait été annoncée, et le Premier Vice-Premier Ministre Ivanov a promis, lors de la Conférence de Munich, que la Russie était prête à travailler avec l'administration Obama au renforcement du régime de non-prolifération des armes de destruction massive et à élaborer un nouveau traité pour succéder au Traité START. En troisième lieu, de hauts responsables au Royaume-Uni, en Allemagne et dans d'autres pays européens prennent position en faveur d'une élimination complète des arsenaux nucléaires. Nous saluons l'annonce récente du Ministre des affaires étrangères du Royaume-Uni, M. Milliband, concernant le lancement d'un programme en six étapes destiné à créer les conditions nécessaires pour débarrasser le monde des armes nucléaires.

Tous ces signaux donnent à penser que nous assistons à l'apparition d'un climat de coopération que nous n'avions pas connu depuis de nombreuses années, et tout ceux qui, ici, sont attachés à la cause du désarmement international doivent prendre très au sérieux cette occasion. Mon principal message aujourd'hui est qu'il est extrêmement important que la Conférence du

(M. Barth Eide, Norvège)

désarmement fasse pleinement usage de ces possibilités pendant qu'il en est encore temps, alors que le moment que nous vivons est particulièrement propice. La Conférence du désarmement a ceci d'unique que les États possesseurs de l'arme nucléaire en sont aussi membres. Elle pourrait potentiellement jouer un rôle déterminant dans la promotion de l'effort mondial de désarmement, pour autant que les États membres aient la volonté de faire usage de ce potentiel. Nous disposons bien d'un instrument, mais encore faut-il l'utiliser, en lui donnant un contenu politique.

Dans le même temps, nous pensons qu'il est grand temps de réformer la façon de travailler de la Conférence du désarmement. Je crois que, si nous voulons progresser rapidement, nous devons autoriser la participation de la société civile, et je me félicite des discussions qui semblent actuellement prendre tournure à la Conférence sur ce point. Nous avons besoin que la société civile nous fasse bénéficier de ses idées novatrices et nous aide à mobiliser la volonté politique nécessaire pour aller de l'avant et prolonger l'élan politique.

Un événement marquant a été le lancement, en décembre dernier, de la campagne Global Zero, une campagne internationale destinée à sensibiliser le public et à réunir des soutiens politiques en faveur d'un traité sur les armes nucléaires, à l'initiative d'un groupe de 129 personnalités éminentes venues des cercles politiques, militaires, économiques, religieux et de la société civile du monde entier.

Nous avons l'expérience de ce type d'action dans d'autres domaines du désarmement. Le processus qui a conduit à l'adoption de la Convention sur les mines antipersonnel et, plus récemment, celui qui a donné lieu à la signature, à Oslo, de la Convention sur les armes à sous-munitions, sont deux excellents exemples du potentiel que peut offrir un partenariat solide entre les États et la société civile. Le rôle inestimable des acteurs de la société civile et leur expérience pratique ont été déterminants dans notre capacité à nous mettre d'accord sur des mesures qui, en fait, sont propres à répondre efficacement aux problèmes dramatiques posés par les armes à sous-munitions, tant sur le plan humanitaire que du point de vue du développement. Il va de soi que nous sommes très heureux de constater que 95 États ont déjà signé la Convention sur les armes à sous-munitions et que plusieurs autres ont déclaré leur intention de la signer dans un proche avenir. Nous exhortons tous les États représentés ici qui ne l'ont pas encore fait à signer la Convention sur les armes à sous-munitions et, pour ceux qui l'ont déjà signée mais pas encore ratifiée, à le faire de toute urgence pour garantir au plus vite son entrée en vigueur et sa mise en œuvre.

Les armes nucléaires n'appartiennent certes pas à la même catégorie d'armes que les armes à sous-munitions et les mines antipersonnel, mais je pense qu'il existe des similitudes et qu'on peut tirer des enseignements de cette approche humanitaire du désarmement, dont pourrait aussi bénéficier notre effort de désarmement et de non-prolifération. Nous devons reconnaître les ONG comme des partenaires précieux et nécessaires à nos efforts. Nous avons besoin de leur impatience. Nous avons besoin qu'elles nous rappellent que nous posons le problème à l'envers lorsque nous faisons de l'instauration d'un contexte sécuritaire favorable une condition préalable à l'ouverture de négociations.

(M. Barth Eide, Norvège)

Un autre enseignement important que nous pouvons tirer de ces deux processus est que tous les États y ont eu accès, ce qui, bien sûr, n'est pas le cas de la Conférence du désarmement. La Conférence a pour mandat de négocier des obligations mondiales juridiquement contraignantes, et pourtant, la majorité des États sont exclus de ces négociations. La légitimité des futurs traités risque par conséquent d'être menacée.

Nous devons prendre des mesures énergiques pour faire en sorte que le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires réponde aux difficultés du moment et que la Conférence d'examen de 2010 soit un succès et participe du renforcement des trois piliers du Traité.

L'accès à l'énergie et la sécurité énergétique sont appelés à demeurer un aspect essentiel de l'effort général de développement. La demande d'énergie nucléaire augmentera inévitablement, et il est donc primordial de renforcer le troisième pilier du Traité, à savoir les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire. Il faut s'attacher en priorité à élaborer un système qui empêche toute prolifération, et développer les approches multilatérales du cycle du combustible nucléaire.

La Norvège s'est engagée à contribuer à hauteur de 5 millions de dollars des États-Unis au financement de la création d'une banque du combustible nucléaire sous l'égide de l'AIEA. Nous saluons les diverses initiatives prises par l'Allemagne, la Russie et d'autres pays encore concernant la création d'une banque du combustible nucléaire. La Norvège apprécie par ailleurs la coopération engagée entre l'AIEA et un certain nombre d'autres pays visant à assurer la conversion des réacteurs civils fonctionnant à l'uranium hautement enrichi vers un fonctionnement à base d'uranium faiblement enrichi.

Nous devons poursuivre nos efforts pour améliorer les mécanismes de vérification de tous les aspects des activités nucléaires, du démantèlement des ogives aux matières fissiles, en passant par les centrales nucléaires. Nous nous félicitons de notre coopération avec le Royaume-Uni et VERTIC dans ce domaine.

L'entrée en vigueur du TICE, c'est-à-dire du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, est primordiale. Nous exhortons tous les autres États dont la signature est requise pour permettre l'entrée en vigueur du Traité à le ratifier de toute urgence, et prions instamment les autres États à y adhérer. Les moratoires sur les expérimentations décrétés unilatéralement ne peuvent remplacer les obligations juridiques découlant du TICE.

Le moyen le plus efficace de combattre la menace du terrorisme nucléaire serait la pleine application d'un traité sur l'interdiction des matières fissiles effectivement vérifiable, en parallèle à un TICE doté de mécanismes de vérification éprouvés, ainsi qu'un désarmement irréversible et vérifiable. Un traité non discriminatoire et vérifiable interdisant la production de matières fissiles renforcera à la fois le pilier du désarmement et celui de la non-prolifération du TNP. Tous les membres ont déjà fait part de leur volonté de négocier un tel traité. Les récentes discussions que la Conférence du désarmement a consacrées à cette question ont montré qu'il était temps de débloquer une situation qui paralyse la Conférence depuis plus de dix ans et d'entreprendre une action sur la base du terrain d'entente trouvé avant 2005. Les questions relatives aux définitions et à la portée du traité, y compris les stocks existants, doivent être traitées en cours de négociation et ne faire l'objet d'aucune condition préalable concernant un accord sur un mandat de négociation.

(M. Barth Eide, Norvège)

Au cours de la Conférence sur la sécurité qui s'est réunie à Munich il y a dix jours, Henry Kissinger nous a rappelé une nouvelle fois le dilemme qui caractérise l'ère du nucléaire depuis Hiroshima. Il nous a parlé de l'éternelle difficulté qui consiste à trouver le moyen d'établir un lien moral ou politique quelconque entre la puissance destructrice des armes contemporaines et les objectifs auxquels nous aspirons. Toute utilisation de l'arme nucléaire engendrera inévitablement un nombre de victimes et une dévastation sans commune mesure avec des objectifs prévisibles de politique étrangère. Les tentatives visant à proposer une application plus nuancée n'ont jamais abouti, qu'il s'agisse de la doctrine d'une guerre nucléaire géographiquement limitée prônée dans les années 1950 et 1960 ou de la théorie de la destruction mutuelle garantie en cas de conflit nucléaire général, prônée dans les années 70.

Nous jouissons aujourd'hui, me semble-t-il, d'une occasion unique: soit nous travaillons à faire rentrer le génie nucléaire dans sa bouteille en élaborant les mécanismes de contrôle et de vérification nécessaires pour garantir une utilisation exclusivement pacifique de cette énergie, soit nous poursuivons sur la voie de notre propre destruction.

Jusqu'à aujourd'hui, l'arme nucléaire a largement été considérée isolément du vaste effort mondial pour une politique de sécurité internationale et des autres difficultés auxquelles nous faisons face. Pourtant, le paysage géopolitique est en plein bouleversement, de nouvelles puissances apparaissent, et de nouvelles relations entre puissances également. Nous constatons aussi que la société civile, c'est-à-dire la communauté des ONG, non contente de disposer d'un réel savoir-faire, crée des cadres de discussions politiques sur ces questions à l'extérieur des cercles officiels. C'est l'interaction entre l'officiel et le parallèle qui a réellement donné tout leur relief à ces deux processus et qui a produit le succès que l'on sait.

Nous devons traiter les conflits régionaux qui ont, en fait, conduit le mécanisme multilatéral de désarmement à la paralysie. Il ne peut y avoir de sécurité durable au travers de l'acquisition d'armes nucléaires.

À un moment où la communauté internationale doit résoudre des difficultés aussi diverses que l'adaptation au changement climatique, les pandémies, la crise du système financier mondial, les guerres civiles, les problèmes humanitaires et le défi du développement, elle ne peut se permettre de supporter les coûts exorbitants induits par l'option de l'arme nucléaire.

La Norvège est totalement déterminée à s'engager dans tous les efforts sérieux entrepris dans ces différents domaines.

N'oublions pas que la Conférence du désarmement n'est pas une fin en soi. Elle a un rôle crucial à jouer pour faire de la vision d'un monde débarrassé de l'arme nucléaire une réalité, pour autant que nous, gouvernements, le voulions bien, mais les choses ne se feront pas toutes seules. La valeur et la crédibilité de la Conférence résident dans sa capacité à produire des résultats tangibles. Si elle demeure paralysée, les appels à rechercher de nouvelles voies pour progresser sur certaines des questions les plus urgentes du programme mondial de désarmement se feront de plus en plus pressants.

(M. Barth Eide, Norvège)

Je demeure toutefois convaincu que nous saurons mettre à profit cette occasion unique, ce moment favorable, pour utiliser ces instruments et faire de réels progrès, et j'ai hâte d'entreprendre ce travail en coopération avec chacun d'entre vous.

Le PRÉSIDENT (parle en anglais): Merci beaucoup, Monsieur le Ministre, de cette allocution qui est pour nous une source d'inspiration. Le Ministre a aimablement accepté de rester avec nous pour écouter les réactions éventuelles que tel ou tel d'entre vous pourrait exprimer à la suite de son intervention. Quelqu'un souhaite-t-il prendre la parole pour réagir à ce que vient de dire Monsieur le Ministre? Je donne la parole à l'Ambassadeur de la Nouvelle-Zélande.

M. MACKAY (Nouvelle-Zélande) (parle en anglais): Monsieur le Président, je vous félicite d'avoir accédé à la présidence de la Conférence du désarmement.

Je tiens à exprimer notre gratitude au Ministre pour sa déclaration d'aujourd'hui qui, je crois, renferme un certain nombre d'éléments que la Conférence doit considérer avec la plus grande attention. Une des choses qui, je crois, nous nuit tout particulièrement en tant que diplomates, que nous soyons en poste à Genève ou ailleurs, tient au fait que notre champ de vision se trouve souvent rétréci par les prismes étroits à travers lesquels nous regardons. Je crois que cela est aussi vrai pour chacun d'entre nous ici, à la Conférence du désarmement.

Aujourd'hui, le Ministre a replacé ce que nous faisons et ce que nous devons faire ici dans le contexte d'une situation stratégique beaucoup plus large, et je crois qu'il est évident que ce que le Ministre vient de faire, sur la base de son expérience et aussi de sa participation à la récente conférence de Munich sur la sécurité en Europe, resitue pour la première fois dans le contexte stratégique général les questions dont nous sommes saisis. Il ne fait plus de doute pour personne, je crois, que nous avons actuellement un certain nombre de possibilités à exploiter, mais aussi de difficultés à résoudre. Dans ce contexte, il importe tout particulièrement que nous regardions au-delà des considérations étroites qui nous ont empêchés de progresser et de nous attaquer aux problèmes posés aujourd'hui par la situation stratégique générale.

Le Ministre a également évoqué certaines des questions de procédure auxquelles la Conférence réfléchit actuellement. J'ai notamment relevé qu'il avait parlé du rôle de la société civile, une question qui, je le sais, occupe l'esprit de beaucoup de mes collègues ici. Un des problèmes de la Conférence – et je crois que nous en sommes très conscients – tient au fait que nous sommes, dans une certaine mesure, aveuglés par le passé, et il est évident, si on s'intéresse aux autres organes internationaux, et pas uniquement dans le domaine du désarmement mais dans des domaines tels que les droits de l'homme, que la société civile peut apporter une contribution inestimable au débat et aux progrès, dans ce domaine comme dans tous les autres. Nous avons donc hâte de pouvoir réfléchir plus en profondeur sur les propos du Ministre, ce que nous ne manquerons pas de faire, et je tiens une nouvelle fois, au nom de la Nouvelle-Zélande, à le remercier d'avoir non seulement évoqué les difficultés spécifiques que nous rencontrons souvent à la Conférence du désarmement, mais aussi replacer tout ceci dans un contexte plus général. Je crois, comme il l'a dit lui-même, que si ce contexte général soulève un grand nombre de problèmes, il offre aussi de nombreuses possibilités. Il appartient à chacun d'entre nous de saisir cette occasion et d'en tirer le meilleur parti.

Le PRÉSIDENT: Merci, Monsieur l'Ambassadeur. Quelqu'un d'autre souhaite-t-il prendre la parole? Je donne la parole au représentant du Royaume-Uni.

M. DUNCAN (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) (parle en anglais): Monsieur le Président, permettez-moi de vous féliciter d'avoir accédé à votre actuelle fonction. Nous remercions aussi la Norvège, et plus particulièrement Monsieur le Ministre, de leur venue ici aujourd'hui. C'est en effet grâce à la présence de responsables politiques que nous pourrions progresser dans notre action, et pas uniquement grâce à celle de la société civile, mais ce qu'il nous faut avant tout, c'est un engagement politique. Ce que beaucoup d'entre nous s'efforcent aujourd'hui de faire, en particulier le Royaume-Uni, la Norvège et d'autres, comme l'a dit le Ministre, c'est de proposer une vision pour l'avenir, une vision non seulement dans sa dimension politique, mais aussi dans les aspects pratiques des mesures qu'il conviendra de prendre pour la mettre en œuvre, que le Ministre a décrites avec éloquence dans son allocution et qui concerne aussi bien les États dotés d'armes nucléaires que ceux qui n'en sont pas dotés. Nous devons aussi reconnaître que le monde a changé, que la politique du pouvoir décrite par Henry Kissinger s'est progressivement muée en un effort collectif, que le monde n'est plus divisé en deux – les possesseurs et les non-possesseurs – mais qu'il est désormais formé d'États reliés entre eux, comme l'illustrent la révolution numérique, mais aussi l'impact de la crise financière actuelle.

La Norvège a souvent joué un rôle déterminant dans le traitement des dossiers difficiles, et je ne m'y arrêterai pas aujourd'hui. Je dirai simplement qu'ils sont nombreux et que la Norvège a souvent joué un rôle clef. Nous sommes donc reconnaissants à double titre au Ministre d'être venu apporter son soutien aux efforts faits par la Conférence du désarmement pour promouvoir une action si nécessaire.

Le PRÉSIDENT (parle en anglais): Merci, Monsieur l'Ambassadeur. Quelqu'un d'autre souhaite-t-il prendre la parole? Cela ne semble pas être le cas. Merci encore, Monsieur Barth Eide.

Je vais maintenant suspendre brièvement la séance, le temps de raccompagner notre invité.

La séance est suspendue à 10 h 35; elle est reprise à 10 h 40.

Le PRÉSIDENT (parle en anglais): La 1124^e séance plénière est reprise. La délégation égyptienne est inscrite sur la liste des orateurs pour aujourd'hui, mais avant de lui donner la parole, permettez-moi de faire une brève déclaration.

Je tiens à remercier toutes les délégations ici présentes de leur coopération et de leurs avisés conseils, qui ont permis aux Présidents de cette année de diriger jusqu'à présent les travaux de la Conférence. Je serais impardonnable si je ne commençais pas par rendre hommage à notre premier Président de l'année, S. E. l'Ambassadeur Le Hoai Trung, du Viet Nam. Il a endossé la lourde responsabilité de la préparation des premières séances plénières de l'année, non sans faire montre d'une grande maîtrise et d'une solide compréhension des problèmes complexes dont nous sommes saisis. Je sais pouvoir parler en notre nom à tous en disant qu'il nous a rendus fiers, et que son excellent travail fait honneur à son grand pays, le Viet Nam. Nous confions à ses collègues le soin de lui faire part de notre immense gratitude. Dans le même ordre d'idées, permettez-moi de saluer l'excellent travail accompli par les Présidents de 2008. Leur expérience est pour nous source d'inspiration aujourd'hui.

(Le Président)

Le Zimbabwe est très honoré d'exercer la présidence de la Conférence du désarmement, unique instance des Nations Unies chargée par tous les membres de notre organisation mondiale de devenir l'unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement, une instance qui a enregistré des succès significatifs. Le Zimbabwe est devenu membre de la Conférence du désarmement peu de temps après son accession à l'indépendance, en 1980. Mon pays prend très au sérieux son statut de membre de cette instance en tant qu'État Membre de l'Organisation des Nations Unies attaché à sa propre indépendance, à la paix, à la coopération et à l'intégrité territoriale de tous les membres, quelle que soit leur taille. Il a apporté sa contribution à la paix et à la sécurité internationales sous la bannière des Nations Unies, et les membres de ses forces armées ont pris une part remarquable à plusieurs opérations multilatérales et multinationales de maintien de la paix à travers le monde. Sur notre continent, l'Afrique, nous avons toujours vécu en paix avec tous nos voisins. De même, nous avons, de notre propre chef, pris part à des opérations d'établissement de la paix dans plusieurs pays, à leur demande. La Communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC) et l'Union africaine (l'ancienne OUA) peuvent témoigner de notre engagement.

À la Conférence du désarmement, instance soucieuse de parvenir à l'objectif d'un désarmement nucléaire, le Zimbabwe se comporte en interlocuteur et en acteur pacifique. Nous sommes heureux de venir d'Afrique, continent déclaré zone exempte d'armes nucléaires. L'objectif qui nous est cher est que l'Afrique demeure exempte d'armes nucléaires à tout jamais. Toutefois, cette position ne nous empêche pas d'être favorables à l'utilisation civile de l'énergie nucléaire pour produire de l'électricité ou dans des applications médicales.

Il est un fait que la Conférence du désarmement n'est parvenue à aucun résultat négocié depuis dix ans, et nous seuls, ses membres, pouvons faire changer ce statu quo. Je pense que le mode de fonctionnement que nous avons adopté sert bien nos objectifs. Les discussions officieuses consacrées aux sept questions thématiques ont bien avancé. J'ai l'intention de suivre ce même modèle de fonctionnement. Dans le même temps, je suis disposé à aborder toute question pertinente avec les membres ou les non-membres qui souhaiteraient avoir des consultations avec moi. Notre objectif commun le plus cher et le plus immédiat demeure, bien entendu, de parvenir à un accord sur un programme de travail. Permettez-moi de vous dire combien je me réjouis de coopérer avec vous à cette fin. Je suis reconnaissant au secrétariat, qui veille au bon déroulement de nos travaux.

J'aimerais maintenant donner la parole à l'Ambassadeur de l'Égypte, M. Hisham Badr.

M. BADR (Égypte) (parle en anglais): Monsieur le Président, permettez-moi d'emblée de vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement et de vous exprimer, ainsi qu'à chacun ici, notre volonté de coopérer pleinement à la réalisation de nos objectifs communs. Qu'il me soit également permis d'exprimer notre reconnaissance au Viet Nam et de le féliciter pour sa présidence irréprochable de la Conférence, et aussi de remercier le Vice-Ministre norvégien de la défense d'avoir pris l'initiative de venir ici pour s'adresser à nous, et de saluer les efforts de la Norvège en matière de désarmement.

(M. Badr, Égypte)

J'ai deux interventions à faire aujourd'hui, la première au titre du point 1 et la deuxième au titre du point 2. Je voudrais tout d'abord parler au titre du point 1 de l'ordre du jour, intitulé «Cessation de la course aux armements nucléaires et désarmement nucléaire». À cet égard, l'Égypte s'associe pleinement à la déclaration prononcée par S. E. l'Ambassadeur de l'Algérie au nom du Groupe des 21.

En effet, le désarmement nucléaire doit rester la priorité absolue de la Conférence, en vertu du statut particulier qui lui a été attribué en 1978 dans le document final adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies à l'issue de sa première session extraordinaire consacrée au désarmement. En outre, la Cour internationale de Justice, dans son avis consultatif rendu en 1996, a conclu qu'il existe une obligation de poursuivre de bonne foi et de mener à bien des négociations en vue d'un désarmement nucléaire dans tous ses aspects, sous un contrôle international strict et efficace. En tant qu'États Membres de l'Organisation des Nations Unies, nous avons également réaffirmé notre engagement en faveur de l'élimination des armes nucléaires dans la Déclaration du Millénaire de 2000. Dans cet esprit, l'Égypte souligne que le désarmement nucléaire complet est notre priorité absolue. La puissance destructrice de ces armes rend leur élimination totale et complète nécessaire à la survie même de l'humanité, et l'Égypte réaffirme que, de son point de vue, leur existence reste une source de menace pour la paix et la sécurité internationales. L'Égypte souligne que le désarmement nucléaire et la non-prolifération sont liés, et que pour être efficaces, les efforts entrepris pour s'attaquer à l'un doivent nécessairement comprendre l'autre.

L'Égypte rappelle la résolution 63/41 de l'Assemblée générale sur la réduction de la disponibilité opérationnelle des systèmes d'armes nucléaires, et la résolution 63/47 sur la réduction du danger nucléaire, deux mesures importantes qui pourraient contribuer concrètement au renforcement de la confiance et de la transparence tout en facilitant la réalisation de notre objectif ultime d'un monde exempt d'armes nucléaires. L'Égypte réaffirme son soutien à la création de zones exemptes d'armes nucléaires, estimant qu'il s'agit là de mesures importantes en vue de l'élimination des armes nucléaires, et elle souligne la nécessité d'appliquer la résolution sur le Moyen-Orient adoptée lors de la Conférence de prorogation et d'examen du TNP de 1995, qui constitue un élément essentiel dans ce domaine. Dans ce contexte, l'Égypte rappelle les résolutions 487 de 1981 et 687 de 1991 du Conseil de sécurité.

En outre, l'article VI du TNP, pierre angulaire du régime de non-prolifération, auquel tous les États dotés d'armes nucléaires sont parties, fixe les obligations en termes clairs et sans ambiguïté: «Chacune des Parties au Traité s'engage à poursuivre de bonne foi des négociations sur des mesures efficaces relatives à la cessation de la course aux armements nucléaires à une date rapprochée et au désarmement nucléaire, et sur un traité de désarmement général et complet sous contrôle international strict et efficace.». La Conférence du désarmement, instance multilatérale unique de négociation sur le désarmement, est, sans aucun doute, le cadre approprié pour négocier et conclure un tel traité. Il est impératif que la Conférence entende sans tarder la voix de l'écrasante majorité des États, des organisations internationales et de la société civile, et qu'elle s'attache à jouer son rôle, un rôle auquel l'Égypte attache une importance particulière, tant sur le plan mondial que régional.

(M. Badr, Égypte)

Je vous remercie, Monsieur le Président, et j'en ai terminé de la première déclaration sur le point 1 mais, avec votre permission, je voudrais faire une brève déclaration sur le point 2, qui concerne la prévention d'une guerre nucléaire, en particulier s'agissant de la proposition d'un traité d'interdiction de la production de matières fissiles.

Peut-être plus que toute autre question dont notre instance est saisie, la question du traité est celle qui est la plus mûre pour les négociations. Cette affirmation est corroborée par le fait que deux des plus importantes propositions présentées ces dernières années et visant à relancer la Conférence par l'adoption d'un programme de travail au cours des dernières années, à savoir les documents CD/1693 de 2003 et CD/1840 de 2008, renferment toutes deux un mandat de négociation d'un tel traité. Il est donc intéressant de constater que l'écrasante majorité des États membres de la Conférence ont, à un moment ou à un autre, et sous une forme ou une autre, soutenu la négociation d'un traité sur les matières fissiles. Il serait sage de ne pas laisser se perdre une telle convergence d'opinions, phénomène si rare, qui constitue une occasion concrète de sortir notre instance de l'impasse.

L'Égypte estime que la voie la plus pragmatique et la plus praticable serait de favoriser un consensus sur les résultats déjà atteints, et, à cet égard, elle renouvelle son appel en faveur de la négociation d'un traité, comme suite aux progrès réalisés il y a plus de dix ans, et conformément au mandat Shannon (CD/1299) de 1995. Ce mandat précise que ce traité doit être non discriminatoire, multilatéral et internationalement et effectivement vérifiable. Dans le même temps, les négociations ne doivent pas empêcher les délégations de soulever toute nouvelle question se rapportant aux stocks existants. L'Égypte est prête à soutenir pleinement et immédiatement un programme de travail qui prendrait effectivement ces questions en considération, et invite les États membres à examiner la possibilité d'adopter une approche similaire.

Le PRÉSIDENT (parle en anglais): Je remercie l'Ambassadeur de sa déclaration. Je n'ai pas d'autre délégation inscrite pour prendre la parole. Quelqu'un d'autre souhaite-t-il prendre la parole à ce stade?

La séance est levée.

La séance est levée à 10 h 45.
